



COLLECTIF POUR LE VIEILLISSEMENT EN SANTÉ ET SOINS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Un nouveau dialogue · Une nouvelle culture · Un nouveau collectif · Une histoire du Nouveau-Brunswick.

Contexte

Un nombre d'intervenants qui ont un intérêt dans les aînés du Nouveau-Brunswick, ou dont les programmes les soutiennent, se sont réunis pour déclencher un nouveau dialogue sur le vieillissement en santé dans notre province.

Le groupe reconnaît que:

- L'avenir que nous cherchons à bâtir est un avenir où les aînés sont respectés et valorisés pour leur sagesse, où ils peuvent vivre de manière indépendante aussi longtemps que possible et sont en mesure de vieillir en santé, et où ils ont des liens avec une large gamme de personnes, vieilles et jeunes.
- Il est important de tenir en compte les **barrières** (la résistance au changement social, le manque de coordination et de communication, le manque d'attention portée par les institutions) et d'apprécier les **catalyseurs** (la volonté de changer, le désir de réparer un système dysfonctionnel, la croissance de population, et les ressources existantes) de ce cheminement.
- Il est le pouvoir du peuple, le soutien communautaire, et un accent sur le vieillissement chez nous et dans la communauté qui vont combler le fossé entre le présent et le futur.
- Une « solution néo-brunswickoise » est nécessaire pour répondre à nos défis uniques.
- Nous avons tous une **RESPONSABILITÉ PARTAGÉE** pour influencer la santé, le mieux-être, et le vieillissement.
- Il faut saluer la collaboration entre le secteur social et le secteur de santé pour formuler un processus **compréhensif** qui investit dans le vieillissement en santé et les soins, et les abordent ensemble.
- L'innovation, et non la résistance aux nouvelles approches, doit être accueillie.
- Un partenariat fort avec le gouvernement est nécessaire, pour soutenir le développement d'une politique qui renforce les **liens** entre les ministères et les communautés.

Philosophie partagée

La philosophie partagée du Collectif, « Une qualité de vie améliorée pour les personnes aînées du Nouveau-Brunswick », repose sur les priorités stratégiques suivantes, aussi connues sous le nom « Les piliers du Collectif », établies par les participants au Sommet pour le vieillissement en santé et soins en

novembre 2012. Celles-ci, ayant été développées à partir des concepts fondamentaux (le partenariat, la collaboration partagée, et l'approche holistique), sont les suivantes:

- **Communautés bienveillantes** – Les communautés réciproques et accueillantes envers les aînés qui promeuvent, à travers la solidarité intergénérationnelle, les modes de vie sains, la responsabilité personnelle et les réseaux personnels.
- **Soins continus** - Pour assurer l'accès aux soins axés sur le client en promouvant la communication et la coordination intersectoriel tout au long du continuum de soins, et pour assurer la disponibilité des services de relève, du soutien et des soins aux familles.
- **Consultation et contribution** – Pour chercher des opportunités de partager les compétences, tout en construisant une image positive du vieillissement, et pour contribuer au changement de la politique publique en agissant à titre d'agents de changement envers les décideurs.

Objet des paliers du Collectif

Les paliers du Collectif ne sont pas indépendants, mais plutôt ils fonctionnent en synergie les uns avec les autres, dans le cadre du Collectif. Leur objectif est d'encourager la participation des organisations et des individus qui s'intéressent à un sujet particulier. Toute l'activité effectuée par les trois paliers se fait au nom du Collectif, et affichera sa marque.

Une organisation peut travailler dans le cadre de l'un ou plusieurs paliers, tout en restant membre du Collectif. Les paliers assurent que le Collectif reste fidèle aux thèmes provenant du Sommet de 2012, et ils aident à guider les projets spécifiques du Collectif.

Mandat partagé

Le Collectif pour le vieillissement en santé et soins du N.-B. a pour but d'initier des dialogues continus, diversifiés, et multisectoriels qui servent à définir l'expérience du vieillissement en évolution dans cette province, ainsi que celle qui est souhaitée par les citoyens du Nouveau-Brunswick.

Ainsi, par l'alignement des intervenants, le Collectif pour le vieillissement en santé et soins :

- Soutient le partenariat et la collaboration au niveau stratégique et opérationnel.
- Cultive et crée des opportunités plus grandes de synergie.
- Soutient le développement des partenariats uniques pour améliorer les capacités des systèmes, ce qui favorisera le changement systémique, social, et de politique.
- Cherche à briser les stéréotypes liés au vieillissement afin de répondre à l'âgisme, qui est un problème répandu dans notre culture.



Mesures du succès

Les dialogues que nous animons ont pour résultat:

- La création d'un point focal pour le travail effectué par les intervenants et les organisations au niveau provincial et communautaire.
- L'acceptation d'une responsabilité partagée, en partenariat avec le gouvernement, de travailler ensemble pour favoriser l'autonomie des communautés et des aînés eux-mêmes.
- Le développement d'une politique publique qui mènera au changement systémique et culturel.
- La création des projets tangibles et coopératifs sur le terrain.
- L'établissement des repères à travers desquels des économies peuvent être trouvées.
- L'identification des approches innovatrices qui répondent aux défis que nous affrontons.
- L'évaluation de l'engagement communautaire et le changement.
- La promotion du mieux-être et la reconnaissance des contributions des individus, peu importe son état de santé.

Nos croyances:

- Il est possible de favoriser le partage parmi les groupes linguistiques et culturels consistant des intervenants divers, y compris les aînés eux-mêmes, qui peuvent travailler ensemble pour créer et définir l'expérience du vieillissement au N.-B.
- Nous pouvons influencer de la manière la plus positive possible l'expérience du vieillissement en mettant l'accent sur l'identification et l'utilisation (promotion, connexion, célébration, etc.) des compétences des individus et des groupes dans les communautés (nous les connaissons sous le terme « atout »)
- Tout le monde, dans toute partie d'une communauté, peu importe son milieu d'origine, peut contribuer au vieillissement en santé et soins.
- Malgré les défis systémiques, l'excellence dans le service à la clientèle est atteignable.
- Bien que le gouvernement ne soit pas en mesure d'effectuer tout seul le changement social nécessaire face au vieillissement de la population, il peut quand même jouer un rôle de chef en travaillant avec les communautés individuelles pour définir leur expérience du vieillissement.

Nous nous engageons à promouvoir... (nos valeurs fondamentales):

L'apprentissage et la curiosité: pour apprendre à rassembler les gens de manière significative, sûre, et productive, dans un espace où les questions et la curiosité sont accueillies.

- **L'inclusion et la communication:** pour donner à tout le monde une voix, et tisser des liens entre ceux qui ont un intérêt dans les efforts du Collectif.



- **La transparence et le partage:** pour partager avec d'autres nos connaissances, nos systèmes d'opération, et ce que nous sommes en train d'apprendre.
- **L'ouverture et l'innovation:** pour être ouvert au changement entraîné par l'innovation et accompagné par des preuves.
- **La facilitation et l'encouragement de l'action :** pour servir comme catalyseur de changement en bâtissant sur les forces qui existent déjà dans notre province et nos communautés.

Nous mettons l'accent sur...

- Le partage et le maintien du dialogue collectif sur le vieillissement en santé.
- La recherche de la meilleure utilisation des contributions (en dollars, en compétences, et en connaissances) afin d'avoir un impact positif sur le vieillissement en santé.
- La création des espaces créatifs où de nouvelles idées peuvent être abordées et des conversations importantes et parfois difficiles peuvent se dérouler.
- La facilitation du partage chez les adultes âgées, et du développement de l'histoire narrative de ces dernières.
- La célébration de notre capacité collective de façonner l'avenir de notre province ensemble!

Participation

Ce qu'il faut savoir de la participation au Collectif :

- Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du vieillissement en santé et soins dans la province peuvent contribuer.
- Les gens et les organisations apportent leurs propres contributions (l'expertise, les connaissances, les atouts), dans la mesure du possible.
- Il est attendu que les membres du Collectif partagent la responsabilité de promouvoir et diffuser le savoir et les informations du Collectif, et cherchent à intégrer ces derniers au sein de leurs organisations et communautés.
- Nous cherchons à collaborer avec tous les niveaux du gouvernement ainsi qu'avec les communautés autochtones, le secteur privé et les communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick.